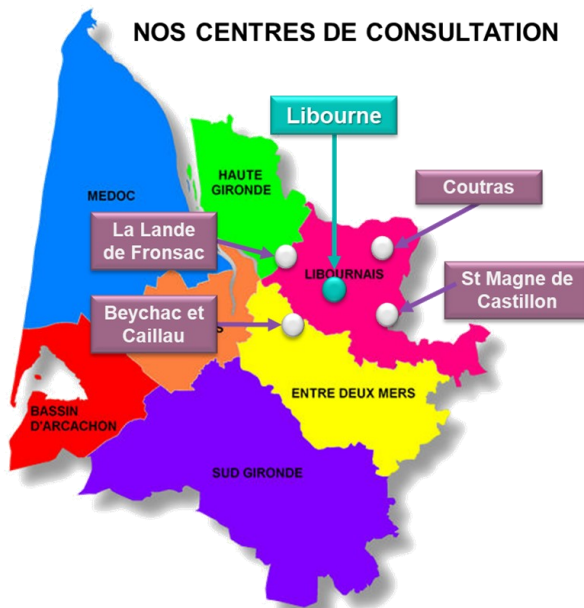


NOS CENTRES DE CONSULTATION



Proximité

Accompagnement

Conseil

NOS ADRESSES :

Libourne

5 rue Fimin Didot
33500 Libourne

Beychac et Caillau

Impasse de la joncasse
Lieu-dit Le Barbut
33750 Beychac et Caillau

Coutras

13 bis, lieu-dit A l'Atelier
33230 Coutras

La Lande de Fronsac

192 ZA L'illot
33240 La Lande de Fronsac

St Magne de Castillon

13 avenue du Général de Gaulle
33350 Saint Magne de Castillon

Membre du Réseau



LA LEPTOSPIROSE



PRÉVENTION DES
RISQUES

La leptospirose est une maladie potentiellement grave, parfois mortelle, transmise à l'homme par l'animal.

On observe en moyenne 600 cas par an en France.

Elle est due à des bactéries, les leptospires qui se développent dans les milieux chauds et humides tels que les étendues d'eau douce ou les sols boueux.

Ce sont les rongeurs et plus spécifiquement les rats qui hébergent cette bactérie, laquelle est excrétée par les urines.



Certains professionnels ainsi que certaines activités de loisirs sont plus exposés que d'autres à cette contamination.

Quel est le mode de transmission?

- ◇ Morsure de rat
- ◇ Plaies, lésions cutanées
- ◇ Muqueuses (œil, bouche, nez)

Quelles sont les signes de la maladie?

Ils apparaissent 1 à 2 semaines après l'exposition :

- ◇ Fièvre élevée d'apparition brutale
- ◇ Frissons
- ◇ Maux de tête
- ◇ Douleurs articulaires et musculaires
- ◇ Eruption cutanée
- ◇ Palpitations




Quelles sont les complications graves?

- ◇ Atteinte pulmonaire, rénale, hépatique, oculaire, méningée.

Les métiers ou activités à risque

ACTIVITÉS DE LOISIRS	MÉTIERS, ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
Avec un environnement contaminé par des urines d'animaux, en particulier l'eau douce, stagnante ou vive :	
EN EAU DOUCE : <ul style="list-style-type: none">• baignade ;• pêche ;• canyoning, canoë-kayak, rafting ;• autres sports de nature.	EN EAU STAGNANTE OU VIVE : <ul style="list-style-type: none">• égoutiers ;• employés de stations d'épuration, d'entretien de canaux, berges, voies navigables et voiries ;• pisciculture en eau douce.
D'autres activités et métiers à risque favorisent les contacts directs avec les urines d'animaux contaminés :	
<ul style="list-style-type: none">• chasse ;• accueil, élevage d'animaux de compagnie, notamment s'il s'agit de rongeurs (rats, souris, cobayes, etc.).	<ul style="list-style-type: none">• surveillance des espaces naturels : piégeurs, gardes-chasse, gardes-pêche... ;• travail en animalerie ;• médecine vétérinaire ;• travail en abattoir ;• agriculture...

Les mesures de prévention

- ◇ Porter ses EPI (gants, bottes, cuissardes, combinaisons, lunettes) 
- ◇ Se faire vacciner pour les professionnels exposés ou dans le cadre d'une activité de loisirs régulière. Son indication doit être posée par le médecin au cas par cas. 
- ◇ Eviter de se baigner en cas de plaie.
- ◇ Si plaie, désinfecter la plaie avec un anti septique et protéger la par un pansement imperméable.
- ◇ Se laver les mains à l'eau et au savon après chaque activité en eau douce 
- ◇ Ne jamais porter ses mains souillées au visage
- ◇ Jeter ses déchets dans les poubelles dédiées afin d'éviter la prolifération des rongeurs 